

# Économies: l'Exécutif fait appel à un expert externe

**Conseil d'État** L'ex-président de la Cour des comptes a été mandaté pour diriger le groupe de pilotage censé présenter un plan pour réduire les charges de 500 millions.

Le déficit du Canton de Genève atteint des sommets, avoisinant les 760 millions de francs. Pour freiner sa progression, un plan d'économies de 500 millions sera présenté au printemps prochain. Pour trouver des pistes, le Conseil d'État a mandaté un expert externe. Ex-président de la Cour des comptes, Stanislas Zuin dirigera un groupe de pilotage dont les conclusions seront rendues en mai.

Pourquoi mandater un externe et ne pas faire appel à un haut fonctionnaire? Cette stratégie a un coût: le mandat confié au groupe de pilotage se monte à 150'000 francs, pour 600 heures de travail. Il sera composé six membres externes, le reste de fonctionnaires. Combien? Le Département des finances (DF) livrera les détails au printemps.

## Récusation possible

«L'objectif est de bénéficier d'un regard extérieur objectif et de réunir des compétences diverses pouvant intervenir en toute indépendance, les personnes concernées n'ayant aucun intérêt particulier à défendre», indique Dejan Nikolic, secrétaire général adjoint du DF.

Rappelons toutefois que Stanislas Zuin fait partie du conseil d'administration de l'Aéroport, lui-même sous la tutelle du DF. Contacté, ce dernier renvoie au Canton mais précise que les membres «externes du groupe de pilotage se récusent systématiquement dans l'examen des politiques publiques où des conflits

d'intérêts pourraient survenir». L'administration a été invitée à proposer ses idées d'économies, précise le DF. «C'est d'ailleurs toute la nouveauté de la démarche, soit une analyse associant diverses approches reposant notamment sur la participation active du personnel de l'État.» Les économies pourront toucher les taxes, les émoluments et les niches fiscales, indique un courriel que nous avons consulté.

Seuls les cadres supérieurs de l'État ont été sollicités pour proposer leurs pistes au groupe de pilotage. Ce sont «ceux qui connaissent le mieux le fonctionnement de l'État au quotidien», détaille un courrier qui leur est adressé. Pourquoi ne pas avoir mobilisé le personnel de terrain? Ici aussi, le département renvoie à la communication qui sera faite au printemps.

Est-ce la première fois qu'un externe est mandaté? À cette question, le DF répond que «faire appel à des tiers pour garantir l'indépendance et l'objectivité de travaux particuliers est une pratique saine dans une perspective de bonne gestion des deniers publics». Selon nos informations, cette pratique n'a pas été utilisée au moins depuis dix ans.

Les économies déterminées par le groupe de pilotage seront instaurées en 2027-2029. Elles sont distinctes des 500 millions de francs de mesures déjà identifiées par le Conseil d'État.

**Chloé Dethurens**



Les fonctionnaires ont manifesté contre les mesures d'austérité le 11 novembre dernier. Laurent Guiraud